

Permis d'Urbanisme CODY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODY au nom de Monsieur Jean-Rémi RIXHON pour la régularisation de l'installation d'une annexe conteneur sur un terrain situé La Bruyère, 131 à 4987 Stoumont, et cadastré 5e division, section A n°1149/R2.

Le projet déroge au plan de secteur étant un espace de stockage en zone agricole et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme sur les bâtisses en site rural en ce qui concerne:

- volume isolé
- matériau: bois
- toiture plate

Il présente les caractéristiques d'enquête suivantes : Considérant que

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional;
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à l'**accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

L'enquête publique est ouverte le 11.08.2026 et clôturée le 31.08.2026¹.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@stoumont.be

Des explications techniques peuvent être obtenues SUR RDV aux heures d'ouvertures par téléphone 080/29.26.56 ou par mail à ann-sophie.moes@stoumont.be. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31.08.2026 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1^{er} janvier

